

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 6 Mai 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 6 Mai 2024 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, Maire. Monsieur PEIFFER Pierre était excusé, Monsieur Kévin PAGES et Madame SENEGAS Sarah étaient absents. Monsieur COLSON Régis a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame Séverine BOUHIER, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 Avril 2024 :**

Le dernier compte-rendu du Conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Décision modificative budgétaire :**

Monsieur le Maire explique qu'une décision modificative a du être apportée au Budget Principal. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité et la délibération a été prise en ce sens.

- **Délibération INSEE :**

Monsieur le Maire annonce que le recensement de la commune devra se faire début 2025 et sera assorti d'une enquête famille pour laquelle une délibération doit être prise. Il explique de plus qu'il faudra trouver un agent recenseur. Le Conseil est d'accord à l'unanimité et la délibération sera prise.

- **Transfert compétences et adhésion SIEDA :**

Monsieur le Maire indique que la commune adhère au SIEDA, gestionnaire de l'éclairage public, depuis de nombreuses années. Cette adhésion arrivant à échéance, le Conseil Municipal, à l'unanimité est d'accord pour son renouvellement et une délibération sera prise.

- **Délibération achat de terrain :**

Monsieur le Maire explique qu'afin d'avoir un passage public devant l'Eglise de St Cyrice, une démarche a été effectuée auprès des propriétaires des terrains concernés. Ouï l'exposé de ce dernier, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le fait de faire une proposition et une délibération sera prise.

- **Entretien parking :**

Monsieur le Maire indique que le parking sous le Pont est pour le moment impraticable suite aux crues de l'hiver. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire établir un devis pour y mettre du tout-venant.

- **Travaux CUMA :**

Monsieur le Maire rappelle que l'installation des panneaux photovoltaïques se fera début 2025 et que pour cela, le changement et le déplacement d'un transformateur sont nécessaires. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Bien sans maître et mise en péril :**

Monsieur le Maire rappelle qu'une ruine, située à la Castié, avait été mise en péril il y a des années. La propriétaire ayant disparue et le bien se dégradant dangereusement, Monsieur le Maire propose d'effectuer une démarche de bien sans maître. Le Conseil, d'accord à l'unanimité, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour entamer cette procédure.

- **Litige administrés :**

Monsieur le Maire indique qu'il est interpellé dans un litige entre administrés. Ouï les faits exposés, le Conseil Municipal décide de demander un entretien en premier lieu.

- **Devenir de la maison à colombages :**

Monsieur le Maire rappelle que la maison à colombages est inoccupée. Réfléchir à son utilisation (projet d'office de tourisme pour le local ? Remise en état de l'étage en vue d'y faire des gîtes d'étape ?).

- **Organisation des Elections Européennes :**

Madame COOLEN sera absente mais les autres conseillers, présents ce jour, seront disponibles. Monsieur BEC sera secrétaire.

- **Animations estivales :**

- Nuit Romantique : 22 Juin 2024 – « Spectacle Frivole »
- Marché artisanal : 10 Août 2024
- Marchés d'été : ok
- Chasse au Trésor : A voir
- Concours fleurissement : Non
- Marché de Noël : 8 Décembre 2024

Questions diverses :

Ont été abordés différents points :

- Aménagement autour du cimetière de Brousse
- Mur réparé par la Communauté de Communes au Cluzel
- Achat de barrières de sécurité
- Un arbre tombé à endommagé le chemin de Cantarane
- Animation à la Bousticle du Château le 25 mai avec stands extérieurs
- Inauguration Salle des Fêtes et Assainissement : 21 Juin 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Le Maire, Georget DAMERVAL